

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

## Rentrée septembre 2020



### MON ENFANT EST-IL CONCERNÉ ?

- Entrée en maternelle (enfants nés en **2017**),
  - Nouveaux enfants arrivant sur la commune,
  - L'entrée au CP : **un mail sera envoyé aux parents leur expliquant la procédure d'inscription.**
- Voici l'adresse pour contacter la directrice :  
[ec-raoul-neron-saint-germain-du-puy@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-raoul-neron-saint-germain-du-puy@ac-orleans-tours.fr)

Les demandes d'inscription sont enregistrées au Service Enfance en Mairie. L'école d'affectation de votre enfant est déterminée en fonction :

- De l'adresse des parents,
- De la capacité d'accueil de l'école (élèves des communes extérieures).

## 1 INSCRIPTION À LA MAIRIE AU SERVICE ENFANCE

À partir du **Lundi 18 mai 2020**

**Privilégiez l'envoi de documents par mail**  
[helene.girault@saintgermaindupuy.fr](mailto:helene.girault@saintgermaindupuy.fr)  
**ou déposez les dans la boîte aux lettres.**

Dans le cas contraire, rendez-vous au service enfance les jours suivants :

Lundi : 8h45 à 12h et 14h à 18h00  
Mardi / Jeudi : 8h45 à 12h et 14h à 17h30

## 2 ADMISSION À L'ÉCOLE

**Uniquement à l'école maternelle concernée sur rendez-vous à l'adresse mail suivante :**

Maternelle Les Sorbiers :

[ecm-des-sorbiers-st-germain-du-puy@ac-orleans-tours.fr](mailto:ecm-des-sorbiers-st-germain-du-puy@ac-orleans-tours.fr)

Maternelle Paul Eluard :

[ecm-paul-eluard-st-germain-du-puy@ac-orleans-tours.fr](mailto:ecm-paul-eluard-st-germain-du-puy@ac-orleans-tours.fr)

### PIÈCES À FOURNIR

- Livret de famille **toutes les pages**
- Justificatif de domicile,
- Coordonnées téléphoniques et mail,
- Adresse des 2 parents en cas de séparation,
- Pour les enfants à inscrire à l'élémentaire, bien préciser **le niveau de l'élève** (sa classe en septembre 2020).

### PIÈCES À FOURNIR

- Le carnet de santé ou une attestation de vaccinations,
- Certificat de radiation (si changement d'école).

## DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

Tout élève d'une commune extérieure doit faire une demande de dérogation scolaire auprès du service enfance et doit la déposer dans sa commune de résidence. L'enfant sera placé en liste d'attente jusqu'à la décision.

Service Enfance - Mairie de Saint Germain du Puy, rue Joliot Curie  
Responsable administrative : Hélène GIRAULT  
02 48 30 83 94 - [helene.girault@saintgermaindupuy.fr](mailto:helene.girault@saintgermaindupuy.fr)

